

Déroulé du cours

0 811 261 732 Service 0,06 € / min
+ prix appel

REF : VQ7955

Prérequis

Aucun.

Durée 35h

Profil Animateur

Le formateur est un expert reconnu en santé, sécurité et conditions de travail, avec une expérience significative dans la formation des représentants du CSE. Doté d'une excellente capacité à transmettre ses connaissances, il combine expertise technique et approche pédagogique adaptative pour engager et éduquer efficacement les stagiaires.

Public visé

Représentants du personnel au CSE, représentants à la CSSCT

Objectifs de la formation

Aptitude : Contribuer à la stratégie de prévention des risques professionnels dans l'entreprise et encourager l'adoption de pratiques sécuritaires.

Compétence : Renforcer l'expertise des membres du Comité Social et Économique (CSE) en matière de sécurité, santé, et conditions de travail.

Programme

La santé et la sécurité au travail

- Les acteurs de prévention internes à l'entreprise et externes (Rôles)
- Les enjeux de la prévention

Le CSE et ses prérogatives en santé, sécurité et conditions de travail

- Les prérogatives des représentants du personnel au CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail.
- Etablir un rédactionnel d'avis motivé.
- Connaître les moyens permettant de fonctionner dans ses missions (Réunions, crédits d'heures...).
- Connaître les documents relatifs à l'hygiène, sécurité, santé et conditions de travail présents au sein de l'entreprise (idéalement et sous réserve d'acceptation de l'entreprise, des documents internes seront demandés afin de personnaliser la formation).
- Connaître les documents soumis pour avis au CSE.
- Consultations récurrentes et ponctuelles.
- Différents droits d'alerte.
- Expertise.

Evaluation du risque professionnel à priori

- La situation dangereuse (Danger, exposition, évènements déclencheurs, dommage, risques).
- La démarche prévention de risques professionnels et ses principes de base.
- Applications pratiques sur une détection de risques professionnels sur site.
- Les inspections.
- Hiérarchie du risque professionnel

Les risques psychosociaux

Accessibilité

Au cours de l'entretien préalable à la formation, nous aborderons la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour adapter les modalités de la formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, que ce soit en termes de lieu, de durée, de déroulement ou de supports pédagogiques. Nous sommes déterminés à garantir une expérience de formation inclusive et accessible pour tous.

Déroulé du cours

0 811 261 732 Service 0,06 € / min
+ prix appel

- Comprendre les particularités des RPS
- Le CSE acteur de prévention des RPS au sein de l'entreprise
- L'intégration de l'analyse des RPS dans le document unique
- La prévention dans le cadre d'une analyse de RPS

La Prévention au sein de l'entreprise

- Les principes généraux de prévention
- Document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Plan d'actions unique
- Documents

Evaluation du risques professionnel à postériori (Suite à AT/MP)

- Définition des accidents du travail, accidents de mission
- Définition des maladies professionnelles et à caractère professionnel.
- Aspect économiques des AT/MP : coût direct, coût indirect
- Principes de calcul : taux de cotisations (Comparatif avec la branche professionnelle
- Coût moral des AT/MP
- Eléments statistiques (Taux de fréquence, taux de gravité, indice de gravité). Comparatif avec la branche professionnelle
- Présentation d'une méthode d'analyse.
- L'accident du travail et responsabilités pénales (généralités et jurisprudence

Modalités, lieux, moyens techniques, pédagogiques, et d'encadrement



Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des stagiaire(s).

Modalités et lieux des stages

Nous proposons de nombreuses formations dont certaines pouvant être réparties en journées sur plusieurs semaines.

- Au centre : dans des salles adaptées pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.
- En entreprise : nous dispensons nos formations sur tout le territoire national (France) mais également en Belgique, Suisse et Luxembourg.
- En distanciel synchrone (FOAD) : le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence et disposent d'un partage d'écran bidirectionnel, d'un système audio intégré à l'application. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentielle sur site mais s'avère moins éprouvante pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son propre équipement.

Moyens techniques

Lors des formations à distance, le formateur a à sa disposition un ordinateur équipé – accès à un système de visioconférence - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Le client s'engage à disposer d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une connexion Internet haut débit, un micro casque est conseillé mais pas obligatoire.

Lors des formations en présentiel (en centre), le centre met à la disposition du stagiaire tout le matériel de formation nécessaire : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le centre fournira également l'équipement et l'espace nécessaire.

Lors des formations en présentiel (sur site client), le client met à la disposition du formateur tout le matériel de formation nécessaire (sauf ordinateur du formateur) : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournira l'équipement ou l'espace nécessaire.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratiques.
- Pédagogie inversée et active
- Mise en situation professionnelle et exposée
- Tours de table réguliers.

Moyens d'encadrement

- **Administratifs**
 - Feuilles de présence signées par les apprenants et par le formateur par demi-journée
 - Remise d'une attestation de présence individuelle
- **Appréciation de la formation :**
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les stagiaires
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les entreprises clientes
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les formateurs
 - Questionnaire individuel d'évaluation de l'impact de la formation après 3 mois.

Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** avant l'entrée en formation :
 - Recueil de l'analyse des besoins adressé lors de la convocation
 - Questionnaire d'auto-évaluation
- **Evaluation formative** : questionnaire d'auto-évaluation et mise en situation professionnelles simulées
- **Evaluation certificative** : 3 mises en situation simulées via un ERP